

Procédure d'émission de facture à Danse Laurentides

Une facture à Danse Laurentides doit comprendre :

- Un numéro de facture
- Une date de facturation
- Une adresse courriel à laquelle faire le transfert
- Les détails des produits ventilés. S'il s'agit d'honoraire d'artistes, doivent être différenciés les artistes locaux (Laurentides) des artistes d'ailleurs.
- Et elle doit être adressée ainsi :

FACTURÉ À	
Organisme :	Danse Laurentides
Adresse :	200-2745, rue Rolland, Ste-Adèle, QC J8B 1C9
Courriel :	info@danselaurentides.com

Fournir une adresse courriel à laquelle faire un transfert interac. Si vous préférez un dépôt direct, merci de fournir vos coordonnées bancaires soit en envoyant un spécimen de chèque ou en énumérant votre folio, transit et succursale.

Le cas échéant, les factures d'hébergement, de gaz, de location d'auto, etc. doivent être annexées.

MOMENT DU PAIEMENT - Pour les résidences

Dès le lendemain du dernier jour de résidence, l'artiste peut remplir le [formulaire en ligne](#) et envoyer sa facture pour recevoir le montant. Si l'artiste le désire, un montant de 75% de la résidence peut être donnée tout au plus un mois avant le début de la résidence et le 25% sera donné le lendemain du dernier jour de résidence sur réception du formulaire.